

URAF-PACA

*Union Régionale des Associations Familiales
Provence-Alpes-Côte d'Azur*

143, avenue des Chutes Lavie

13457 MARSEILLE Cedex 13

Tél. : 04.91.06.49.72

E-mail : urafpaca@orange.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LUNDI 14 MAI 2018 à AIX-EN-PROVENCE

PREAMBULE :

Constituée par le réseau des UDAF des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var, l'URAF PACA a pour missions de représenter les familles dans les instances régionales et de donner avis aux pouvoirs publics sur les sujets familiaux.

L'engagement et l'implication des UDAF est essentiel pour permettre à l'URAF de mener ses actions.

Les liens avec les UDAF sont déclinés à travers une convention triennale qui définit leurs engagements réciproques dans le respect des dispositions de l'article L 211-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles. Cette convention avait été renouvelée de 2016 à 2018.

Vie statutaire et relations partenariales

1. Renouvellement du Bureau et de la Présidence :

Conformément à nos statuts, nous avons procédé lors du Conseil d'Administration du 12 juin 2017 au renouvellement du Bureau de l'URAF pour deux ans.

- Mme ARMANDO est réélue à la Présidence de l'URAF à l'unanimité.
- M. BETTINI est élu Secrétaire Général à l'unanimité.
- M. ROLLANDIN est reconduit au poste de trésorier à l'unanimité.
- Mme GARIEL est reconduite au poste de Vice-Présidente à l'unanimité.
- M. FERETTI, Président de l'UDAF 04 et M. MAGNAN, Président de l'UDAF 13, sont reconduits « de droit » dans leur poste de membre du bureau (article 9 des statuts de l'URAF)

Cette composition a été enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône.

Bureau élu le 12/06/2017

Fonction	Prénom -Nom	UDAF	CP	Ville
Présidente	Mylène ARMANDO	Hautes Alpes	05000	GAP
Trésorier	Claude ROLLANDIN	Var	83160	LA VALETTE du Var
Secrétaire Général	Albert BETTINI	Bouches du Rhône	13006	
Vice-Présidente	Marie-Pierre GARIEL	Var	83000	TOULON
Membre du Bureau	Jean-Claude GRECO	Alpes Maritimes	06730	ST ANDRE DE LA ROCHE
Membre du Bureau	Alain FERETTI	Alpes de Haute Provence	84240	GRAMBOIS
Membre du Bureau	Christophe MAGNAN	Bouches du Rhône	13013	MARSEILLE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION URAF 2016				
UDAF	Fonction URAF	Prénom -Nom	CP	Ville
UDAF 04				
	Bureau- Membre	Alain FERETTI	84240	GRAMBOIS
	Administrateur	Fabienne MAILLARDET	04000	DIGNE LES BAINS
	Administrateur	Michel LECARPENTIER	04160	L'ESCALE
UDAF 05				
	Bureau-Présidente	Mylène ARMANDO	05000	GAP
	Administrateur	Alain RODIER	05000	GAP
	Administrateur	José ORSINI	05000	GAP
UDAF 06				
	Bureau-Membre	Jean-Claude GRECO	06730	ST ANDRE DE LA ROCHE
	Administrateur	Gérald VAUDEY	06320	LA TURBIE
	Administrateur	Michèle OLIVIERI	06600	ANTIBES
UDAF 13				
	Bureau-Membre	Christophe MAGNAN	13000	MARSEILLE
	Bureau-Membre	Albert BETTINI	13006	MARSEILLE
	Administrateur	Max LEBRETON	13000	MARSEILLE
UDAF 83				
	Bureau-Vice-Présidente	Marie-Pierre GARIEL	83000	TOULON
	Bureau- Trésorier	Claude ROLLANDIN	83160	LA VALETTE du Var
	Administrateur	François DEBATS	83390	PIERREFEU

A. Vie statutaire

Conseils d'Administration : 10/04 ; 12/06 ; 05/10 ; 04/12/2017 (Aix en Provence)

Le Conseil d'Administration a cette année validé par vote les représentants au CESER, à la CARSAT et à l'URAASS.

Assemblée Générale Ordinaire : 12/06/17

B. Relations avec l'UNAF

Mme ARMANDO a participé à plusieurs réunions des Instances de l'UNAF.

➤ Séminaire des Régions :

25/11/2017 : Compte tenu de la nouvelle configuration des URAF et de la nécessité de donner une place plus importante à l'échange dans ce réseau, l'UNAF a fait évoluer le conseil de régions en « séminaire des régions ».

Mme ARMANDO a participé à cette nouvelle forme de rencontre.

Celle-ci s'est déroulée sur deux temps :

- *Un temps de présentation en plénière d'actions portées par certaines URAF*
- *Un temps de travail en atelier : le projet associatif, les ressources à mobiliser ? la formation, la représentation, les appels à projets et les partenaires.*

Les échanges ont été riches et constructifs avec le constat de la diversité des configurations et des projets : projet associatif en réflexion, démarche DLA, démarche avec UNAFOR. Fonctionnement et gouvernance sont également très divers, soit du temps de chargée de mission, soit du temps de secrétariat, soit une présidence tournante avec du personnel UDAF impliqué.

On a pu constater que l'axe « Formation des bénévoles » est porté par la majorité des URAF et c'est le cas également pour les colloques.

Certaines URAF sont en veille sur des appels à projets régionaux institutionnels et y répondent avec une particularité pour l'URAF Occitanie sur un projet européen avec l'Espagne.

Les URAF présentes ont trouvé un réel intérêt à cette nouvelle forme de rencontre qui sera désormais renouvelée.

➤ Assemblée Générale UNAF du juin 2017

L'Assemblée Générale de l'UNAF a eu lieu les 23 et 24 juin à Blois.

Par ailleurs, Mme ARMANDO a été désignée par le conseil d'administration de l'UNAF pour siéger au Conseil National de Protection de l'Enfance dont elle a été élue membre du bureau.

C. Réseau UNAF REZO (portail base de connaissances)

Lors des rencontres Présidents-Directeurs de Montauban des 18 et 19 mars 2017, l'ouverture de la base de connaissances UNAF-UDAF-URAF et de son portail d'accès « REZO » à l'ensemble des UDAF-URAF avait été annoncée.

Ce nouvel outil se positionne comme un support de connaissances partagées autour de nos missions institutionnelles et un outil de travail en réseau.

Dans un premier temps, pour les URAF, deux accès ont été prévus (président/permanent). Pour l'URAF PACA, nous avons donc un accès pour la Présidente et un accès pour Mme KIOUS, secrétaire/permanente de l'URAF.

L'accès de ce portail est centralisé et géré par l'UNAF. Vu l'importance d'une appropriation rapide de l'outil, l'UNAF a mis en place un plan de formation qui s'adresse aux opérationnels des équipes, autrement dit à la personne en charge jusqu'à présent de la mise à jour des données de situation annuelle. Ces formations se déroulent sur un jour et demi, avec trois objectifs : présentation de la base de connaissances et de son organisation, présentation de l'interface de saisie et des espaces de travail et atelier pratique pour une prise en main concrète et la mise à jour de tout ou partie des données vous concernant.

Madame KIOUS a bénéficié de cette formation le 22 juin 2017. Elle est désormais opérationnelle sur ce nouvel outil qui va modifier nos modes, nos pratiques professionnelles et nos habitudes, notamment la diffusion des informations relatives à la vie de nos structures. Par une simple mise à jour des informations dans la base de connaissances, l'information sera disponible pour tous en temps réel.

L'UNAF a assuré le coût pédagogique et les frais de restauration (midi et soir). Les frais de transport et d'hébergement ont été à la charge de l'URAF.

La mise à jour des données de la situation URAF se fera désormais via une mise à jour régulière sur la base de connaissances.

D. Relation avec la Région

Cette année, nous n'avons pas sollicité de subvention au Conseil Régional car nous avons décidé de ne pas organiser de journée régionale annuelle afin de prendre le temps de réfléchir son organisation et aux conditions préalables à un partenariat avec la Région.

E. Dispositif Régional d'Observation Sociale

Madame ARMANDO a participé au colloque du DROS du 05/10/2017 sur le thème « L'engagement des jeunes : de l'autonomie au pouvoir d'agir ». Nous regrettons que l'URAF et les UDAF aient été une nouvelle fois oubliées pour participer à la préparation de ce colloque dont le thème était pourtant dans leurs compétences et pour lequel elles avaient donné leur avis.

F. Collectif Interassociatif Sur la Santé

Rappel : En 2008, à la demande de la DRASS, l'URAF-PACA a piloté la création du CISS-PACA, en partenariat avec l'UNAF, le CISS National, plusieurs URAF et CISS régionaux. La convention pluriannuelle 2009-2011 entre l'URAF et le CISS avait été renouvelée pour la période 2012-2014, l'URAF assurant le secrétariat du CISS. La montée en puissance du CISS et le surcroît de travail de secrétariat ont demandé en 2014/2015 une révision de cette convention et l'augmentation des heures « d'assistance administrative » (15 h au lieu de 8h hebdomadaires initialement).

L'année 2015 avait été marquée par le fait que le CISS-PACA souhaitait transférer son siège social à Aix, plus pratique d'accès pour les réunions du Bureau. Mme KIOUS ne souhaitant pas les suivre de manière définitive, avait proposé, si le déménagement se réalisait, d'assurer la transition avec la nouvelle équipe jusqu'au 31/12/2016.

L'année 2016 fut celle du statu quo dans l'attente de la création de l'UNAASS puis des URAASS,

Cette transformation a pris forme fin 2017 avec la fusion /absorption du CISS PACA pour devenir URAASS PACA.

De ce fait, la convention avec l'URAF a été dénoncée par le CISS.

L'URAF avait proposé de signer un avenant pour une période transitoire ce que la Présidente du CISS n'a pas souhaité compte tenu d'un environnement en cours d'élaboration.

Cette nouvelle situation a eu pour conséquences : le déménagement de l'URASS à Aix en Provence et la réduction du temps travaillé de Mme KIOUS puisqu'elle assurait à temps égal le secrétariat de l'URAF et du CISS.

Il est important de souligner que la nouvelle organisation de travail avec Mme KIOUS a été négociée en bonne intelligence, ce qui a évité une rupture dans l'activité de l'URAF.

La partie «financière » sera abordée dans la rubrique comptable.

L'URAF a désigné par vote son représentant au Collège des Familles de l'URAASS (voir la rubrique « Représentations »).

**Coordination régionale du mouvement associatif
familial**

L'objectif des UDAF et de l'URAF est de faciliter une réflexion et des coopérations débouchant sur des actions communes.

A. Relation familles école : Les Espaces Parents

Suite à la décision du Conseil d'Administration de poursuivre collectivement **la réflexion sur la relation famille/école et sur les espaces parents**, Mme ARMANDO a pris contact avec M. COUTOULY, chargé entre autres de cette thématique au Rectorat d'Aix Marseille. Il s'est montré très attentif à notre demande car il recherchait des partenaires pour mettre en place ces Espaces Parents.

Une rencontre a été organisée par l'URAF le 1^{er} décembre 2017. Les trois UDAF (UDAF 04 ; UDAF 05 ; UDAF 13) de l'Académie d'Aix Marseille étaient présentes.

L'URAF avait souhaité aborder les points suivants :

- Relation familles/ école : de manière générale, comment l'école organise-t-elle la prise en considération des familles? Comment lui donner une place et mieux l'impliquer ? Quelles actions ?

- Espace parents : êtes-vous favorable à leur déploiement? Avez-vous connaissance d'initiatives de ce genre ou qui s'en rapprochent dans la région? Si oui, dans quels établissements? Quels peuvent être, selon vous, les freins ou les conditions favorables à leur mise en œuvre? Quelle collaboration pourrait- on envisager pour cette mise en œuvre? Qu'attendriez-vous des UDAF et de l'URAF pour accompagner leur développement ?

- Élèves en difficulté : quels dispositifs l'éducation nationale met-elle en œuvre pour les accompagner et éviter l'injustice scolaire? Qu'en est-il des RASED ?

Durant cette rencontre, chaque UDAF a pu livrer ses actions dans ce domaine.

M. COUTOULY a remarqué que les actions pour favoriser la relations familles/école étaient une réalité mais qu'il était difficile pour lui de les repérer d'où l'intérêt de ce travail partenarial.

Le sujet des Espaces Parents reste délicat car il est quelques fois difficile pour les enseignants et les parents de trouver la juste place.

Cependant, M. COUTOULY croit à l'avantage de l'implication des UDAF qui pourraient être un élément fédérateur des différents partenaires.

L'autre intérêt de l'implication de notre réseau serait, peut-être l'élaboration d'une cartographie des expériences existantes et la mise en place d'un vademécum de bonnes pratiques qui pourraient être diffusés dans les académies. Montrer les bonnes pratiques permet quelques fois de créer une dynamique.

L'échange a permis une connaissance réciproque et a confirmé que la relation famille/école est bien une préoccupation commune éducation nationale/mouvement familial.

Un obstacle reste cependant à lever qui est celui de faire connaître nos actions auprès des DASEN.

M. COUTOULY s'est engagé à être la courroie de transmission par l'envoi d'un courrier. Il a également souligné l'intérêt que notre démarche soit faite avec le Rectorat de Nice.

B. Actions communes des UDAF PACA autour du PLFSS

Les UDAF ont, pour la troisième année consécutive, invité les parlementaires à venir échanger sur l'élaboration du PLFSS. Porteuse de cette initiative depuis plusieurs années, l'UDAF du Var met à disposition du réseau les éléments qui servent de base à la discussion.

Il faut vraiment tendre à une action concertée dans le réseau en interpellant les élus parlementaires dans chaque département sur les directives du PLFSS.

Mme RAMBERT, Directrice de l'UDAF du Var a accepté de prendre en charge ce dossier, avait présente lors de notre Conseil d'Administration du 05/10/2017 les grandes lignes de l'argumentaire. Elle rappelle que le calendrier est court, que ce PLFSS a suscité beaucoup de réactions, notamment autour des Prestations familiales.

Les axes de débats ont été : la politique familiale, le fait que l'universalité des prestations familiales (totale, adaptée) qui doit s'adresser à toutes les familles, la parentalité et de la nécessité d'interroger les élus sur les réflexions menées dans ce domaine (accueil du jeune enfant, soutien aux parents..).

Il a également été décidé d'ajouter un chapitre dans l'argumentaire sur l'aide au logement pour ouvrir le débat.

C. Préparation de la Journée régionale 2018 « Biodiversité »

Le conseil d'administration du 12/06/2017 a opté pour l'organisation d'une journée régionale pour 2018 sur le thème de « Familles et Biodiversité ».

Il a été rappelé, à cette occasion, que la problématique de la préservation de la biodiversité n'était pas que l'affaire des spécialistes et qu'il était important que le mouvement familial en dise quelque chose.

La date du jeudi 4 octobre 2018 au CREPS d'Aix a été retenue lors du CA du 04/12/2017.

Cet évènement est l'occasion de faire connaître le mouvement familial dans le domaine de l'éducation à la biodiversité et au développement durable et de créer des relations avec des partenaires plus spécialisés dans ce domaine.

Il s'agit également de renforcer l'appréhension par les familles des enjeux de la biodiversité.

Le public visé est : familles, associations, usagers, étudiants, nos partenaires.

La fin de l'année 2017 a amorcé le début de l'organisation.

Mme Armando a rencontré Mme Sitbon, chargée de mission sur le développement durable à l'UNAF afin d'échanger sur l'engagement du mouvement familial dans la préservation de la Biodiversité.

Cet engagement avait fait l'objet d'une collaboration avec l'association Humanité et biodiversité qui est intervenue à l'UNAF et dans une UDAF.

Il nous a semblé opportun de nous baser sur cette expérience pour construire la journée.

Mme ARMANDO sera en charge du dossier avec Mme KIOUS et des membres du CA.

D. Animation des délégations CAF

En 2018, les conseils d'administration des CAF vont être renouvelés.

La représentation des familles y est importante (4 titulaires et 4 suppléants).

L'UNAF souhaite que le réseau des représentants CAF soit actif notamment par des échanges régionaux réguliers. A ce titre, elle a sollicité les UDAF ou les URAF à organiser l'animation régionale du réseau en prévoyant des temps de rencontre dans l'année pour aborder des thèmes communs d'actualité dans les CAF (ex : COG). Ces journées sont complémentaires des formations ; elles peuvent soit être des échanges de pratiques soit des temps d'accueil et d'échanges avec une personne qualifiée.

Aucune UDAF ne souhaitant animer le réseau, le Conseil d'Administration a acté le fait que l'URAF s'investisse. L'animation va consister à faire le lien avec les référents CAF désignés par les UDAF, à rassembler les sujets ou les problématiques à débattre et à organiser

les rencontres. Ces journées sont complémentaires aux formations Il s'agira également d'être le garant de la logistique.

Il pourrait être envisagé un premier temps de rencontre de tous les représentants CAF de la région lors du 1^{er} semestre 2018 afin d'affiner l'organisation.

E. Journées de formation des bénévoles

La formation en direction des représentants et des associations familiales est une action qui a été jugé essentielle par l'URAF et les UDAF.

De ce fait, un calendrier de formation a été mis en place par l'URAF en fonction des besoins du réseau.

Deux formations étaient programmées en partenariat avec l'UNAFOR en 2016 : l'une sur le Logement des Personnes vulnérables en PACA avec l'objectif de *permettre aux bénévoles de l'URAF et des UDAF de saisir les enjeux pour les familles des dispositifs d'accès et de maintien dans le logement*, l'autre sur « la réforme des collectivités territoriales ».

Ces deux formations n'ont pas eu lieu en 2016 ; la première faute d'inscrits a été annulée et la deuxième pour un problème de disponibilité du formateur a été renvoyée en janvier 2017.

- **Formation nouveaux représentants CAF :**

Cette formation a eu lieu le 30 septembre 2017 et a été animée par M. JUIGNER, chargé de mission UNAF. Il s'agissait de permettre aux nouveaux représentants CAF de mieux connaître les enjeux de leur représentation et d'avoir une connaissance de l'organisation de la branche famille. Cette journée a été très appréciée par les 12 participants.

Cependant compte tenu qu'à cette date, toutes les UDAF n'avaient pas leur délégation au complet, il a été décidé qu'une nouvelle formation se déroulera en janvier 2018 et qu'elle sera animée par M. DURIEZ de l'UNAFOR.

- **Formation « réforme des collectivités territoriales » - Samedi 07/01/2017 avec l'intervention de M. PAWLAK du CNFPT**

Il s'agissait d'apporter des éléments de compréhension de la nouvelle organisation territoriale et de ses enjeux afin des permettre aux associations familiales d'optimiser le travail avec les partenaires. 14 bénévoles des associations familiales ont participé. Leur retour est très satisfaisant tant sur les apports théoriques que sur les échanges.

Il est à noter que les frais de formation ont été pris en charge par l'URAF, compte tenu d'une subvention accordée par le FDVA.

Il sera toutefois nécessaire que le conseil d'administration détermine les conditions de la prise en charge par l'URAF des prochaines formations car il semble logique de ne pas laisser tout à la charge des UDAF.

F. Site Internet

La refonte du site Internet de l'URAF avait été acté lors du CA du 10/04/17. Après prospection, nous avons trouvé un web designer « freelance » qui nous a fait un devis de 1200 euros pour le développement du site et un autre devis pour retravailler le logo. **Le logo et la charte graphique nous ont été envoyés par l'UNAF.**

Après validation du devis par le CA du 12/06/17, et après avoir rencontré le professionnel, le chantier a été lancé durant l'été 2017 et le site a été livré le 27 septembre 2017

G. Colloque de l'UDAF 13 « La famille dans tous ses états » - 30/03/17

Madame ARMANDO n'étant pas disponible pour participer à ce colloque, elle a donné délégation à Mme KIOUS pour représenter l'URAF et lui transmettre un bref compte-rendu de cette manifestation.

Compte-rendu des représentations régionales

L'URAF assure une vingtaine de représentations plus ou moins actives.

Durant l'année 2015, le conseil d'administration a souhaité mettre à jour les représentations, 2016 a permis d'avancer sur ce dossier. Ainsi certaines représentations qui n'ont jamais fonctionné ou qui ne fonctionnent plus, ont été supprimées. Nous avons continué ce travail de mise à jour en 2017. Ce suivi est important car il permet de recentrer nos forces dans des instances plus importantes pour l'URAF.

A. Syndicat mixte ouvert « Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit » (SMO PACA THD)

Fin 2016, nous avons été sollicités pour participer à un Comité Syndical pour représenter les associations.

« Le Syndicat mixte ouvert « Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit » (SMO PACA THD) créé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, a été créé par arrêté préfectoral du 4 octobre 2012, afin, en accord avec la Stratégie régionale de cohérence (SCORAN) et en application des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique (SDTAN) des deux Départements, de déployer des infrastructures haut et très haut débit sur les territoires où les opérateurs privés de télécommunications n'ont pas l'intention d'investir pour proposer ces services à haut et très haut débit. Lors du Comité Syndical du 19 octobre 2016, les départements des Bouches du Rhône et du Var ont également adhéré au Syndicat pour participer à ce projet.

A cette fin, PACA THD a conclu le 23 décembre 2015 une convention de Délégation de Service Public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit et a mis en place à ce titre une Commission Consultative de Services Publics Locaux (CCSPL), qui rend un avis sur la mise en place de ce service public et sur le mode exploitation retenu ainsi que sur tout projet de délégation de service public. Cette Commission se réunit au moins une fois par an.

Au regard de son élargissement, Les élus du SMO PACA THD vont délibérer lors du Comité Syndical du 15 décembre 2016 pour fixer la nouvelle composition de cette CCSPL qui doit comporter des représentants d'associations locales. »

A ce titre, le Syndicat a souhaité la participation d'un représentant de l'URAF à cette commission et inscrire son nom afin d'établir la liste des représentants des associations. »

Un appel à candidatures a été lancé en direction des UDAF. **La candidature de M. TRUCY (UDAF 13) a été validée par le CA du 02 janvier 2017.**

En 2017, M. TRUCY a participé à la première et unique réunion de la CCSPL Numérique le 3 février 2017 au cours de laquelle ont été examinés:

- le règlement intérieur,
- le rapport de présentation des caractéristiques de la délégation de service public relative à la conception, au financement, à l'établissement et à l'exploitation du réseau très haut débit du département du Var
- le rapport de présentation du principe de l'avenant à la convention de délégation de service public conclue le 23 décembre 2015 par PACA THD avec la société PACT pour l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit dans le département des Bouches du Rhône.

Un compte-rendu de cette réunion devait nous être adressé. Pour le moment, ce compte-rendu ne nous est pas encore parvenu.

Une réunion prochaine est annoncée mais non datée...

B. Comité Régional de l'Habitat (CRH) devenu Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

M. VAUDEY, notre représentant titulaire, a participé en 2017, à 4 réunions plénières en Préfecture de Région à Marseille.

Il nous a transmis le compte rendu suivant :

Procédure de carence des communes sur la période 2014-2016

En région Provence Alpes Côte d'Azur, sont concernées par la loi SRU en janvier 2014 :

- 13 communes qui ont atteint le taux légal de 20 ou 25 % de logements sociaux
- 4 communes sont exemptées de leurs obligations au titre de l'inconstructibilité de plus de la moitié de leur territoire
- 166 communes étaient donc concernées pour une obligation de réalisation de logements sociaux sur 3 ans

Bilan triennal 2014-2016

L'objectif quantitatif de réalisation de logements sociaux en région PACA était de 48 271 logements avec un objectif de 30 % du PLAI.

En réalité, 30 384 logements ont été comptabilisés, soit 63 % de réalisation et 24 % ont été financés en PLAI.

142 communes n'ont pas atteint leurs objectifs triennaux (9 d'entre elles ont été exonérées), ce sont donc 133 communes qui ont fait l'objet d'une procédure de carence.

Après un examen approfondi, 64 communes seront donc concernées.

Le CRHH de décembre 2017 a émis un avis favorable.

Programmation 2017 – logements sociaux

Il a été proposé aux membres du CRHH de retenir un objectif de 13 500 logements sociaux avec une enveloppe budgétaire de 38,5 M€.

- 3 629 PLAI
- 6 360 PLUS
- 3 519 PLS

Il est rappelé qu'en 2016 l'objectif arrêté en CRHH a atteint 12 602 avec une enveloppe de 34 M€, ce qui a été un résultat record pour la région PACA

Programmation 2017 – ANAH Habitat privé

En 2016, la mobilisation de l'ensemble des territoires a permis d'atteindre 70 % de l'objectif de réhabilitation du parc privé.

En 2016, 2 605 logements ont été rénovés.

Les priorités d'intervention pour 2017 sont de 2 730 logements en copropriété et sont définies de la façon suivante :

- Redressement des copropriétés en difficultés
- La lutte contre l'habitat indigne

- L'accompagnement des handicapés
- L'accès au logement des personnes en difficultés

Etat de la production de logements sociaux

Au 15 septembre 2017, 1 208 logements sociaux sont agréés, soit 10 % de l'objectif de base.

Une comparaison avec les années précédentes nous permet néanmoins d'espérer que l'objectif initial de 13 500 logements sera atteint, car généralement les dossiers de financement sont déposés en fin d'année.

Etat de la rénovation des logements privés

Au 15 septembre 2017, 2 560 logements ont été rénovés.

Mobilisation du Foncier Public en faveur du logement

Suite à une consultation de la SNCF en décembre 2016, 4 terrains sont inscrits sur la liste régionale dans les Bouches du Rhône.

3 autres terrains sont en négociations avec la SNCF dans les Bouches du Rhône : Carry le Rouet, Sausset les Pins et Velaux.

C. IRTS (Institut Régional du Travail Social)

Mme RAMBERT représentait l'URAF au Conseil d'Administration en tant que titulaire. N'ayant plus le temps d'assurer cette représentation, elle a souhaité laisser la place. **M. BETTINI a proposé sa candidature qui a été validé lors du Conseil d'Administration du 10 avril 2017.**

Il a assisté à l'Assemblée Générale et n'a pas pu assister au CA du 4^o trimestre.

D. CESER

Madame ARMANDO représente l'URAF au CESER. Elle a été présente aux 5 plénières.

Elle est membre des commissions et a participé à 25 réunions : -Jeunesse, sport et vie associative- Aménagement et développement des territoires- Transports publics régionaux et écomobilité- Solidarité, prévention et sécurité, santé et services publics.

Ces commissions ont finalisé les avis qui avaient été présentés lors du rapport d'activité de 2016 suivants :

- Pour une politique financière au service du développement durable
- Assurer les conditions de réussite des jeunes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Les conséquences de l'évolution de la législation sur les services publics et les services Au public dans les territoires. A cette occasion, Mme Armando a proposé l'audition d'une association familiale qui avait en charge l'animation d'un Relais de service public en milieu rural (Queyras).

La diminution de sa participation est liée au regroupement des deux commissions aménagement du territoire et transport qui portaient le même dossier.

En plus de ces dossiers, les commissions doivent également donner leur avis sur le budget de la Région et sur les schémas élaborés dans l'année.

En dehors des commissions, Mme Armando a participé à 8 réunions du 3^{ème} et 4^{ème} collège. Ces temps de rencontre sont importants car ils permettent un échange entre les représentants de la société civile sur le fonctionnement du groupe mais également sur les avis émis sur les dossiers présentés en plénière. Il est à noter que Mme Armando a présenté l'avis du collège sur les services publics.

Un autre temps fort du collège a été la réflexion sur le règlement intérieur et son évolution qui a été jugé nécessaire par le Président du CESER et le bureau.

En raison de la loi NÔTRE les mandats des représentants CESER ont été réduits à 4 ans au lieu de 6 avec une échéance au 31/12/2017.

De ce fait, l'URAF a été amenée à procéder à l'appel à candidatures pour renouveler notre représentant titulaire au CESER pour le siège principal. Nous avons reçu 4 candidatures (les fiches ont été envoyées par mail) : Mme ARMANDO (UDAF 05) ; Mme BELLEC (UDAF 83) ; Mme OLIVIERI (UDAF 06) ; M. BUCCAFURRI (UDAF 06).

Les 4 candidatures ont été soumises aux votes du Conseil d'Administration du 05/10/2017. Madame ARMANDO a été élue à la majorité absolue et est donc reconduite dans son mandat pour la prochaine mandature 2018-2024.

Par ailleurs, comme à chaque renouvellement, nous avons sollicité du Préfet de Région un deuxième siège pour l'URAF. Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) a été chargé de répondre à cette demande.

Mme ARMANDO s'est donc rendue avec Mme GARIEL au rendez-vous fixé par M. QUEFFELEC, SGAR, le 19 septembre. L'objectif était de faire connaître le mouvement familial et l'URAF et solliciter un 2ème siège au CESER.

Un document de présentation de l'URAF, des UDAF et de leurs actions avait été remis à M. QUEFFELEC qui a surtout été intéressé par des sujets concernant directement les familles : la fiscalité, les familles nombreuses, la valorisation de la femme qui, par choix, reste au foyer, la conciliation des temps, liberté individuelle des femmes etc... Sa préoccupation était de savoir quelle analyse et quelle préconisation le mouvement familial pouvait être portées pour les familles dans le contexte régional. A ce titre, il a demandé un écrit portant sur le projet du représentant au CESER pour les familles.

Un texte lui a été envoyé les jours suivants (voir en annexe).

NB : Malheureusement, ce deuxième poste ne nous a pas été accordé cette année encore mais cette démarche aura eu le mérite de présenter les actions des UDAF et de l'URAF.

E. URIOPSS

M. BETTINI, représentant de l'URAF, indique qu'il participe au Conseil d'Administration dans le Collège Régional des adhérents nationaux. Il avait été réélu lors de l'AG du 18 juin 2015. Il y a au moins 3 CA et une AG par an. C'est une Association qui draine tous les problèmes de la santé & du social par ses activités, ses nombreuses formations et la diversité des multiples associations qu'elle regroupe.

Il indique avoir participé à l'AG et à la plupart des CA.
C'est un organisme très important pour l'URAF.

F. ARI (Association Régionale pour l'Intégration des enfants et adultes handicapés)

M. BETTINI représente l'URAF dans cette importante structure (35 établissements dans la région PACA). M. BETTINI ne participe qu'à l'AG. Il n'y a pas de suppléant.
Il indique qu'en 2017, il n'a pas pu y assister

G. DROS

L'URAF en est membre depuis sa création et **Mme GARIEL y siège au comité partenarial et aux réunions de veille sociale.**

En 2017, Mme GARIEL a participé le 19/01/2017 au comité partenarial durant lequel a été présenté le baromètre social 2015.

Une table ronde a été organisée autour du thème « accès aux droits et dématérialisation ».

Elle nous indique qu'il serait intéressant d'avoir des données séparées entre territoires ruraux (au sein desquels la solidarité familiale ou de voisinage est plus importante) et urbains.

Mme GARIEL n'a pas pu participer au colloque du 05/10/2017 sur le thème « L'engagement des jeunes : de l'autonomie au pouvoir d'agir ». La Présidente de l'URAF y a participé (voir paragraphe DROS plus haut)

H. : Comité régional d'éducation pour la santé (CRES)

Monsieur RINALDI qui est le représentant de l'URAF nous informe qu'il a participé à deux Conseils d'Administration en 2017, le :

- 11 mai avec à l'ordre du jour, principalement la présentation du budget prévisionnel, la présentation de la nouvelle organisation de l'ARS, la présentation d'actions du CRES (santé au travail, numérique en maison de santé, expérimentation vaccination)

- 12 décembre : Préparation de l'Assemblée Générale

- 11/05/2017 : Assemblée Générale avec la présentation des comptes, du rapport moral et du rapport d'activité 2017.

Par ailleurs,

M. RINALDI a participé au :

- **Forum régional « Projet régional de Santé » - PRS 2** le 06 décembre 2017.

I. CARSAT Sud Est

Monsieur ODIN représente l'URAF en tant que représentant titulaire.

2017 est la dernière année de la mandature.

La mandature.

L'URAF (les associations familiales) est maintenant représentées en sus du CA et de la commission d'actions sociales à la commission des prêts. Elle a obtenu un mandat de représentation au conseil CDCA Vaucluse. Notre technicité, notre connaissance des acteurs œuvrant en faveur des personnes âgées est reconnue.

L'URAF reste cependant marginalisée dans la relation institutionnelle. En effet nous ne sommes pas au même niveau que les représentants des syndicats patronaux, salariés et PQ ! Nous avons profité d'une maladresse du président de la CARSAT pour nous insurger, en CA, d'avoir été écartés d'une réunion de formation des administrateurs au titre que l'UNAF n'a qu'un poste sans

voix délibérative ! Je vous en ai informés, comme l'UNAF, en temps utile car cet état de fait a du se reproduire dans les autres CARSAT et qu'il n'a aucune assise juridique.

Monsieur DEBATS est suppléant et son mandat de représentant (remplaçant) à la CARSAT s'achève fin 2017, atteint par la limite d'âge.

N'étant que remplaçant il n'a jamais eu l'occasion de siéger à la CARSAT, pendant les cinq ans de son mandat.

L'année 2017 étant donc la dernière année de la mandature, MM. ODIN et DEBATS étant atteints par la limite d'âge (65 ans), nous avons procédé à un appel à candidatures pour la représentation de l'URAF pour la prochaine mandature. Trois candidatures ont été reçues : M. BUCCAFURRI ; M. LISSY ; Mme OLIVIERI.

Ces candidatures ont été présentées au vote du Conseil d'Administration du 05/10/2017. Pour le poste de titulaire, M. LISSY a été élu à l'unanimité et Mme OLIVIERI a été élue suppléante.

J. CISS-PACA

Mme MAMBERT représentait jusqu'en décembre 2017 l'URAF au Conseil d'Administration du CISS PACA. Elle indique qu'elle n'a assisté à aucune réunion durant l'année 2017.

Le CISS PACA devait devenir la délégation régionale PACA de l'Union Nationale des Associations Agréées de Santé (dénommée France Assos santé PACA). La fusion/absorption du CISS PACA en URAASS/France Assos Santé a eu lieu le 15 décembre 2017 (assemblée constitutive). Toutes les associations régionales agréées (que ce soit directement ou par délégation) pouvaient candidater pour l'Assemblée régionale (équivalent de l'Assemblée Générale)

En ce qui concerne le comité régional (équivalent du Conseil d'Administration), les UDAF, l'URAF et les fédérations des mouvements familiaux intégreront le collège « Familles ». Ce collège « famille » bénéficie de 2 postes (chaque poste étant occupé par un binôme « titulaire\suppléant »). Un des postes est attribué de droit à l'URAF.

Nous avons fait un appel à candidatures et quatre candidatures ont été reçues : M. DEBATS ; Mme MAMBERT ; Mme OLIVIERI ; M. VAUDEY. Elles ont été soumises au vote du Conseil d'administration du 05/10/17 et c'est M. VAUDEY qui a recueilli la majorité absolue pour le poste de titulaire et M. DEBATS sera son suppléant.

Nos deux représentants étaient présents lors de l'Assemblée Constitutive de l'URAASS PACA du 15/12/17 et ont été élus au Comité Régional.

K. CRESS

M. OLIVE y représente l'URAF au Conseil d'Administration. Malgré une réduction de moitié du nombre d'administrateurs pour le collège « association », l'URAF reste présente au conseil d'administration de la CRESS.

Le nombre total de réunions est de 5 pour 2017 d'une durée de 2h à 4 h : 23/05 ; 26/06 ; 12/07 ; 13/10 ; 09/11/2017.

Et il a également participé à un séminaire.

M. OLIVE souhaiterait transmettre qu'il est important que les UDAF restent vigilantes à être présentes, représentées, sur leur département au nouveau mode d'organisation de la CRESS....Il va y avoir des délégations départementales qui vont petit à petit être mises en place.

L. FSPMA (Fonds de Solidarité pour la Promotion du Mouvement Associatif)

M. OLIVE est le représentant de l'URAF. Le nombre de réunions en 2017 a été de 11 : 03/02 ; 06/03 ; 16/05 ; 17/07 ; 06/09 ; 11/09 ; 09/10 ; 08/11 ; 28/11 ; 11/12 ; 19/12/2017 : et d'une durée de 2h à 4h.

Il a participé à un séminaire qui avait pour thème « Rôle et logiques de représentation du FSPMA et services aux adhérents ».

L'URAF a gardé sa place au conseil d'administration de la nouvelle structure créée de la fusion des deux entités le 06 juin 2016 : le FSPMA.

M. OLIVE nous indiquait qu'en 2016 que :

« C'est le FSPMA qui a désigné les représentants du collège « associations » de la CRESS. Il faut savoir que suite au changement de statut de la CRESS le nombre d'administrateurs a été réduit de moitié et que dans ces conditions, il a été assez compliqué de bouger les structures en place. J'ai fait valoir l'importance de la branche « famille » dans le monde associatif et donc l'importance de sa présence et de sa reconnaissance. Ce qui a été accepté (non sans mal...) ».

Il souhaite indiquer aux UDAF que des délégations départementales vont être mises en place dans les départements volontaires et **il est encore une fois important que les UDAF soient présentes.**

M. ORS PACA

Madame MAMBERT représente l'URAF dans cet organisme et nous a fait parvenir le compte rendu suivant :

Créé au début des années 80 dans le cadre de la décentralisation, l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur dirigé est l'un des 26 Observatoires Régionaux de la Santé regroupés dans une fédération nationale, la FNORS.

Au cours de l'année 2016, M. VAUZELLE, président de l'ORS, étant démissionnaire, Monsieur Yvon Berland, Président des universités d'Aix- Marseille, lui a succédé.

En 2017, la directrice Yolande OBADIA ayant quitté ses fonctions, un nouveau directeur a été nommé, Monsieur Pierre VERGER.

Les missions de l'ORS sont d'une part l'observation de la santé en région, la formation et l'accompagnement des acteurs en santé afin d'établir une politique de santé publique, mais aussi développer une activité de recherche et produire des connaissances nouvelles sur le comportement de santé de la région et les pratiques des professionnels.

Pour assurer l'ensemble de ses missions l'ORS participe à de nombreux réseaux et partage les informations en multipliant de nombreux outils : tableau de bord sanitaires thématiques (santé/environnement, santé/travail...) l'ors édite aussi des annuaires de santé, une lettre de valorisation de ses travaux : « Regard'Santé ».

L'ORS contribue aussi à la formation d'étudiants en master.

L'ensemble de ses données sont mises à la disposition du publique sur le site sirsepaca.org

Rapport d'orientation et projets 2018

L'URAF est le rassemblement des UDAF. Si son action est définie en propre par le conseil d'administration, il est évident qu'elle ne peut se détacher complètement des problématiques des UDAF. La réciprocité me semble être le socle nécessaire au bon fonctionnement de l'URAF. De ce fait, il me semble indispensable que le conseil d'administration élabore son projet associatif afin de rendre plus concret l'action de l'URAF. Celui-ci aura l'avantage de mettre en relief et d'organiser le cadre d'intervention de l'URAF. De plus il donnera une meilleure visibilité à nos partenaires. C'est pourquoi je proposerai cet axe de travail pour 2018.

D'autres champs seront à explorer : la relation avec les représentants, avec nos partenaires ainsi qu'avec les associations familiales régionales.

Nous continuerons bien sûr à proposer des formations et à réfléchir sur des dossiers communs aux UDAF.

Statutaire :

Le calendrier statutaire 2018 est le suivant

Conseils d'Administration

Lundi 12/03/2018 (9h 30 - 12h 30)

Lundi 14/05/18 (9h 30 -10h30)

Lundi 10/09/18 (14h -17h) : Constitution ateliers pour journée régionale

Lundi 15/10/18 (9h 30 -12h 30) : PLFSS

Lundi 17/12/18 (14h - 17h) : Budget Prévisionnel 2019

Assemblée Générale Ordinaire : 14/05/2018 avec les représentants

Projet URAF :

Mise en place d'un projet associatif pour l'URAF :

- 1^{ère} Journée de formation avec l'UNAFOR : 11/01/2018

- 2^{ème} journée de formation : 11/06/2018

Journées de formation en collaboration avec l'UNAFOR :

Dans l'objectif de mutualiser les actions, il sera présenté un programme de formation commun avec toutes les UDAF.

Les dates déjà fixées :

- 13/01/18 : Journée de formation des nouveaux administrateurs CAF (UNAFOR)

- 24/03/18 : Développer son association et motiver de nouveaux bénévoles (UNAFOR)

- 15/09/18 : Journée Santé (UNAF/Nicolas BRUN)

- 29/09/18 : Formation administrateurs CAF 1ers pas/animation réseau CAF

Journée régionale : la journée régionale sur le thème de la biodiversité et de l'engagement éco-citoyen des familles (cf. avant-programme en annexe).

Communication : un nouveau site a été conçu pour l'URAF qu'il faudra enrichir avec l'actualité familiale régionale et « remplir ».

PLFSS : d'un commun accord, cette action auprès des parlementaires sera renouvelée en 2018.

BIOETHIQUE :

L'année 2018 sera celle de la révision de la loi Bioéthique.

Des temps importants auront lieu notamment dans les comités régionaux d'éthique qui organisent des réunions sur des sujets déterminés. Il est prévu de suivre l'évolution de ce dossier en 2018 et de déterminer le niveau d'implication de l'URAF et des UDAF. L'URAF sera en veille sur les avancées du dossier.

ANNEXES

1. Avant- Programme journée régionale 2018

2. Liste des représentations 2017

3. Calendrier des formations 2018

4. Argumentaire SGAR

Journée régionale

« Biodiversité : l'engagement éco-citoyen des familles »

Judi 04 octobre 2018 au CREPS d'Aix-en-Provence
62, Chemin du Viaduc - 13080 Aix-en-Provence (à confirmer)

PREPROGRAMME

LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE :

- 9H 30 - 9H 45 : Accueil, **Mylène ARMANDO**, présidente de l'URAF
- 9H 45 - 10H : Introduction de la journée, **Monsieur Renaud MUSELIER**, Président du Conseil Régional (ou son représentant) : en attente de confirmation
- 10H : *L'implication du mouvement familial : Pourquoi ? Comment ?* Présentation du Plan d'engagement volontaire, **Mme Allaume -Bobe**, administratrice de l'UNAF en charge du développement durable
- 10H30 - 11H 15 : *La Biodiversité : où en est-on ? Quels enjeux pour les familles ?* **M. Chevassus-au-Louis**, président de l'association Humanité et Biodiversité
- 11H 15 - 11H 45 : *Environnement et santé : quelle perception des citoyens et des familles ?* présentation des résultats du baromètre santé environnement 2017, **Aurélié BOCQUIER**, Chargée d'Etudes à l'Observatoire Régional de la santé.
- 11H 45 - 11H 55 : *Questions de la salle*
- 11H 55 - 12H 15 : *Comment la Région peut inciter les collectivités à agir pour la biodiversité ?* **Céline HAYOT**, Cheffe de projet biodiversité, Conseil Régional PACA
- 12H 15 - 12H 30 : Questions de la salle

12H 30 13H 30 : Buffet

BIODIVERSITE ET ENGAGEMENTS

13H 45 - 16H 15 : La biodiversité au quotidien, quelles actions possibles ?

13H 45 – 14H 05 : « *Mon projet pour la planète* », présentation de l'Agence Française de la Biodiversité

14H 05 - 14H 25 : *Témoignage d'un maire du réseau éco-maires*: il s'agira de présenter un témoignage d'engagement d'actions dans la ville

14H 25 - 14H 40 : *Questions de la salle*

14H 40 - 15H : *Actions pédagogiques favorisant la préservation de la biodiversité* : intervention de l'association **France Nature et Environnement de la région PACA**

15 H – 16H 15 : Ateliers de présentation d'actions familiales et citoyennes

- *Se déplacer autrement* : Mobil'idées
- Elevage des ruches dans Marseille,
- Jardins familiaux, compostages collectifs, autres...

16H15 - 16H30 : Synthèse et clôture de la journée

ANNEXE 2

REPRESENTATIONS URAF -PACA au 31/12/2017

Instance/Organisme	Sollicité ou de droit	Nom du représentant (T)	UDAF	Date nomination	Durée du mandat
Conseil Economique,Social et Environnemental Régional CESER PACA	Préfecture de Région/SGAR PACA/Désignation/ Arrêté n° 2013303-002 du 30/10/13	Mme Mylène ARMANDO	05	sept-13	* 6 ans/renouvellement fin 2017
Association Régionale pour l'Insertion des personnes handicapées	Membre fondateur	M. Albert BETTINI	13	2011	Assemblée Générale/Membre permanent
U.R.I.O.P.S.S. PACA/CORSE	Membre CA	M. Albert BETTINI	13	2009- 2015	6 ans -CA renouvelable par tiers
Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse		M. François COSTE	83		renouvelée en 2014
Dispositif Régional d'Observation Sociale	Sollicité	Mme Marie-Pierre GARIEL	83		Membre permanent
Observatoire Régional de la Santé	Membre CA	Mme MAMBERT	84	2008	Membre permanent /renouvellement tous les 2 ans
Comité Interprofessionnel du Logement	Membre	Mme Véronique BELLEC	83	2013	Membre permanent AG
Conférence Régionale de la Santé et de L'Autonomie (04 13 55 83 74)	ARS/CRSA/Désigné par arrêté ARS 2016045-0025 du 07/11/2016	M. Michel LECARPENTIER	04	2010	CRSA contactée / solution d'attente car la CRSA est appelée à changer (UNAASS)
FSPMA - Fonds de Solidarité et de Promotion de La Vie Associative a fusionné avec CPCA	Membre CA	M. Frédéric OLIVE	84	2015	2 ans
Comité de Pilotage du Schéma Régional des Formations Sociales	CR/ Sollicité en 2008 lors du précédent Schéma mais à suivre pour le Schéma 2016 (nouvelle mandature CR)	M. Michel LECARPENTIER	04		Relié au Conseil Régional/ Un nouveau Schéma régional des formations sanitaires et du travail social a été mis en place en 2016 avec la nouvelle équipe, Impossible de trouver la liste des membres du Comité de pilotage,
Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des Affections iatrogènes et des Infections Nosocomiales (CCI)	CCI/Décret ?	M. GOUZE (2 ^{ème} suppléant)		2011	renouvelée en 2015 (Changement d'appellation et de composition)- Prochain renouvellement en 2018
Institut Régional du Travail Social	Membre du CA	M. Albert BETTINI	13	2017	Candidature validée par le CA du 10/04/17

Comité Régional de L'Habitat et de l'Hébergement	Héberg L'Habitat et L'Habitat eto'HRégion	M. Gerald VAUDEY	06	2012 (renouvellement)	6 ans (fin en 2018) -
Charte Régionale de Parrainage vers l'emploi		Poste à pourvoir/ M BETTINI ?			
Collectif Interassociatif Sur la Santé	3 ans	Mme Michèle MAMBERT		2015	3 ans : renouvelée en 2014. Fusion/absorption vers URAASS en 2018
Comité Régional Education Pour la Santé (CRES)	Membre CA	M. Jean-Pierre RINALDI	83	2010	Membre de Droit, durée de mandat illimité
CARSAT	CARSAT/Désigné	M. Maurice ODIN	84	2011	6 ans : renouvellement en 2017
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire		Frédéric OLIVE	06	<u>2015</u>	Membre permanent CA
NEXEM		Mme Mylène ARMANDO	05	<u>2016</u>	
Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)		M. Gérard TRUCY	13	2017	

[ANNEXE 3](#)
FORMATIONS URAF 2018

24-mars	Développer son association et motiver de nouveaux bénévoles	UNAFOR
11/01/2018	S'engager dans un projet associatif	UNAFOR/M. DURIEZ
13-janv.	Préformation nouveaux représentants CAF	UNAFOR
15/09/2018	Nouvelle Loi Santé/Rôle du représentant Santé	Nicolas BRUN - Chargé de Mission UNAF
29/09/2018	Journée Formation administrateurs CAF 1ers pas	UNAFOR
11/06/2018	S'engager dans un projet associatif/ Partie 2 (finalisation)	UNAFOR/M. DURIEZ

ARGUMENTAIRE SGAR

UN PROJET POUR LES FAMILLES DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Famille et société civile

Au-delà de ses formes variées, la famille constitue la cellule de base de la société. C'est en son sein que les enfants puisent en premier lieu les ressources de leur construction humaine, de leur épanouissement et de l'exercice de leurs libertés individuelles et de leurs responsabilités. Et c'est en son sein que sont protégés les plus vulnérables de ses membres (personnes âgées ou en perte d'autonomie, personnes handicapées).

Les familles apportent à la société civile stabilité et vision d'avenir mais manquent de confiance envers les pouvoirs publics du fait des pertes importantes subies depuis plusieurs années (pression fiscale accrue, diminution des aides permettant de compenser les charges éducatives, partage obligatoire du congé parental ...). Il est également avéré que leur niveau de vie diminue, toutes choses égales d'ailleurs, avec le nombre d'enfants, et que le temps « domestique » n'est pas valorisé.

Projet familial et liberté individuelle

Pour toutes ces raisons, elles doivent être reconnues et soutenues dans leur projet familial : alors que le désir d'enfant des couples français n'est pas satisfait (2,39 souhaités pour 1,92 effectif, en baisse depuis les mesures du quinquennat Hollande), chaque couple doit pouvoir être libre d'élever le nombre d'enfants qu'il souhaite et chaque membre du couple doit pouvoir être reconnu dans ses aspirations personnelles, professionnelles, relationnelles, à travers la valorisation des différents temps de la vie, notamment pour les femmes : études, maternité, métier, activités domestiques, relations familiales, engagements associatif, syndical ou politique.

La vie des familles au quotidien

D'autres facteurs favorisent également l'élaboration de ce projet familial :

- *Le logement : l'inadéquation entre l'offre et la demande, ne permet pas toujours aux familles d'accéder à un logement adapté et dans un territoire choisi. Il serait donc nécessaire de faciliter la mobilité résidentielle, de penser un maillage et un aménagement attractif des territoires qui leurs permettent de les investir et ainsi d'enrichir le tissu social.*
- *Le développement sanitaire : la santé est une préoccupation sensible pour les familles avec enfant. La question des déserts médicaux doit trouver des solutions afin de permettre un accès de tous à des soins de qualité.*
- *L'accès aux droits et aux services : la méconnaissance des droits ou la difficulté pour accéder aux services peuvent avoir un impact important pour la vie quotidienne des familles. Il est indispensable de veiller à l'adéquation de l'information mais aussi à l'ajustement des nouvelles organisations des opérateurs.*
- *Mais aussi la mobilité, le soutien à l'autonomie des jeunes, l'appréhension du numérique, la culture ou encore les solidarités familiales intergénérationnelles.*

Si la famille est bien sûr une affaire privée, force est de constater qu'elle devient forcément une affaire publique par les nombreuses externalités qu'elle engendre et les compétences de la Région : le développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau ou des déchets, le transport, l'enseignement supérieur ou la formation, entrent pleinement dans le champ familial.

Les *familles sont un vecteur de dynamisme pour la région* et c'est avec son appui, qu'elles pourront relever de nouveaux défis économiques, sociaux ou environnementaux.

De ce fait, il nous semble important que la politique régionale se construise et s'adapte en tenant compte de leurs besoins.

La représentation institutionnelle des familles

Conformément à sa mission légale, et en lien avec l'UNAF et les UDAF, l'URAF est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts des familles. Pour ce faire, elle portera au sein du CESER la très grande diversité des sujets familiaux, la bonne connaissance des besoins des familles tant sur les zones rurales qu'urbaines et veillera à leur prise en compte dans les travaux des différentes commissions.

Aussi, en vue du prochain renouvellement du Conseil Economique Social et Environnemental Régional de la Région PACA, je souhaiterais attirer une nouvelle fois votre attention sur l'unicité du poste dévolu à l'URAF, qui ne permet pas une participation à tous les travaux des commissions où les intérêts des familles sont directement concernés.

L'obtention d'un deuxième siège au sein du CESER permettrait aux représentants de couvrir des champs de réflexion plus nombreux, de se soutenir dans leurs travaux à l'instar d'autres organisations et ainsi de porter la parole des familles dans la construction de projets pour la Région.